

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Acide Chlorhydrique
Autres moyens d'identification	Chlorure d'hydrogène aqueux, acide muriatique Chlorure d'hydrogène aqueux, l'acide chlorhydrique, HCl, le chlorure d'hydrogène, l'acide chlorhydrique.
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Ajouter l'acide à (lancement) des puits de pétrole, de l'élimination de tartre, de la réduction de minerai, du nettoyage du métal, du réglage du pH, ajoutant l'acide des applications industrielles, de la génération du bioxyde de chlore, et de la régénération des résines d'échange ionique.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
STOT-exposition unique	Catégorie 3

Dangers physiques

Corrosif pour les métaux	Catégorie 1
--------------------------	-------------

Danger

Mentions de danger

H290 – Peut être corrosif pour les métaux.
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H335 – Peut irriter les voies respiratoires.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P234 – Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 – Ne pas respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.

P264 – Se laver mains soigneusement après manipulation.

P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 – Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage.

P390 – Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405 – Garder sous clef.

P403 + P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 – Éliminer le contenu/récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Acide chlorhydrique	7647-01-0	10-40%	pas Disponible

Section 4 - Premiers soins

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Seulement donner la respiration artificielle si elle ne respire plus. Si respirer est difficile, donnez de l'oxygène. Consulter un médecin.

Contact cutané/absorption cutanée

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Si l'irritation persiste, répéter le rinçage. Cherchez une attention médicale immédiate. Sac double, joint, étiquette et contaminés dans les vêtements, chaussures et articles en cuir sur les lieux pour l'élimination sans danger.

Contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux (s) contaminée avec de l'eau tiède pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant la paupière(s) ouverte. Si une lentille de contact est présent, retirez uniquement si facile de le faire. Une solution saline neutre peut être utilisé dès qu'il est disponible. Cherchez une attention médicale immédiate.

Ingestion

Ne jamais rien donner par la bouche si la victime perd rapidement conscience, est inconsciente ou en convulsion. Victime doit se rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Si des vomissements surviennent naturellement, faire à nouveau victime de se rincer la bouche avec de l'eau. Transporter rapidement la victime vers un établissement de soins d'urgence.

Renseignements supplémentaires

Ce produit chimique est très toxique. Prendre les précautions nécessaires pour assurer votre propre sécurité avant d'aider les autres. NE PAS laisser la victime se déplacer inutilement. Les symptômes de l'œdème pulmonaire peuvent être retardés jusqu'à 48 heures après l'exposition.
REMARQUE: Toute la peau ou les yeux seront également entraîner une exposition importante par inhalation.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Éteindre le feu en utilisant un agent approprié pour le feu environnant. Refroidir les containers concernés avec des quantités abondantes d'eau. Appliquer de l'eau aussi loin une distance que possible. Utiliser un jet d'eau pour le knock-down vapeurs.

Agents extincteurs inappropriés	Pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Le contact avec des métaux communs produit de l'hydrogène gazeux extrêmement inflammable. Lorsqu'il est chauffé ou dans un feu, gaz de chlorure d'hydrogène toxique et corrosif est libéré. Le chlorure d'hydrogène est thermiquement stable jusqu'à environ 1500°C (2732°F). Au-dessus de cette température, le chlorure d'hydrogène commence à se dissocier en hydrogène gazeux extrêmement inflammable et du chlore gazeux très toxique et corrosif.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire autonome et un équipement de protection.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié . Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher de pénétrer dans les égouts.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber le déversement avec une matière absorbante qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Déposer dans des contenants appropriés, étiquetés. Rincer la zone avec de l'eau . Ne pas obtenir de l'eau à l'intérieur des conteneurs. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit déversé. DÉVERSEMENTS IMPORTANTS: Contact services d'urgence incendie et le fournisseur et pour obtenir des conseils.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité	Ce matériau est très toxiques et corrosives. Utiliser un équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser les pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations qui pourraient conduire à une exposition nocive.
Stockage dans des conditions de sécurité	Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'abri du soleil et loin des sources de chaleur. Maintenir la quantité stockée aussi faible que possible. Les fûts doivent être évacués lors de la réception puis au moins chaque semaine pour soulager la pression interne.
Incompatibilités	Les métaux, le sodium les bases, le formaldéhyde, l'agent oxidant, des agents réducteurs, acide perchlorique, l'acide sulfurique. Le permanganate de potassium, des aldehydes, des époxydes, du fluor, acétylures, borides, carbures, phosphore, siliciures, hexalithium disiliciure.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Acide chlorhydrique	ACGIH	TLV-C	2ppm
	OSHA	PEL-T-C	5ppm (7mg/m ³)

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation

La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre

Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage

Des lunettes chimiques, plein écran facial ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à des lésions oculaires graves.

Protection des mains

Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (le caoutchouc ou PVC) devraient être portés à tout moment. Laver les vêtements et secs contaminés avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps

Lignes directrices pour l'acide chlorhydrique, 37%
RECOMMANDÉ (résistance à la pénétration supérieure à 8 heures): caoutchouc butyle, le caoutchouc néoprène, Viton(TM), Viton(TM)/caoutchouc butyle, Barrier(PE/PA/PE), Trelchem(TM) HPS, Trelchem(TM) VPS, Tychem(TM) SL (Saranex(TM)), Tychem(TM) CPF 3, Tychem(TM) F, Tychem(TM) BR/LV, Tychem(TM) Responder(TM), Tychem(TM) TK.
ATTENTION, l'utilisation pour de courtes périodes seulement (résistance à la pénétration de 1 à 4 heures): Polyéthylène
USAGE NON RECOMMANDÉ (résistance à la pénétration inférieure à 1 heure): Alcool polyvinylique.

Protection respiratoire

RECOMMANDATIONS NIOSH/OSHA POUR CHLORURE D'HYDROGENE (GAS)
CONCENTRATION DANS L'AIR:
Jusqu'à 50 ppm: Cartouche chimique respirateur avec cartouche(s) pour se protéger contre le chlorure hydrogen; ou masque à gaz avec cartouche contre le chlorure d'hydrogène; ou respirateur à adduction d'air filtré avec cartouche(s) pour se protéger contre le chlorure d'hydrogène; ou respirateur à adduction d'air filtré avec cartouche(s) pour se protéger contre le chlorure d'hydrogène; ou SAR; ou masque complet SCBA.
Au-dessus de ce niveau, un appareil respiratoire autonome intégral est nécessaire.

Approuvé par le NIOSH gaz acide ou cartouche(s) de vapeurs organiques sont nécessaires. ENTRÉE D'URGENCE OU PLANIFIÉE DANS CONCENTRATION INCONNUE OU IDLH: pression positive avec masque complet SCBA; ou une pression positive, masque complet SAR avec un SCBA auxiliaire à pression positive.

ESCAPE: masque à gaz avec cartouche de gaz acide; ou échapper type SCBA.

Dangers thermiques

pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique

Liquide fumant

Couleur

Incolore ou légèrement jaune

Odeur

Odeur âcre

Seuil olfactif

Délectable à 1-5ppm

Propriétés

pH	<1
Point de fusion/point de congélation	-35°C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	90°C (30%), 83°C (31%), 62°C (35%)
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	<1
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	84mmg Hg (35%)
Densité de vapeur (air = 1)	1.268
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	Complètement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Log P _{ow} = 0.3 (36%)
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	>1500°C
Viscosité	1.71cSt (10%), 2.0cSt (36%), 2.11cSt (38%) at 20°C
Propriétés explosives	Normalement aucun, mais lorsqu'il est en contact avec des métaux gaz d'hydrogène explosif peut être évolué.
Densité (eau = 1)	1.023 (5% HCl); 1.047 (10%); 1.098 (20%); 1.149 (30%); 1.179 (36%); 1.198 (38%) à 20°C (3, 15); 1.096 (mélange constant d'ébullition (20.2%) à 25°C.
% de matières volatiles par volume	100%
Formule	HCl
Masse moléculaire	36.46g/mol

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	Contact avec les hypochlorites libère du chlore gazeux. Peut réagir violemment avec des substances incompatibles. De grandes quantités de chaleur peuvent être libérées lorsque l'acide chlorhydrique concentré est mélangé avec de l'eau ou avec des solvants organiques.
Stabilité chimique	Stable, la chaleur et la contamination pourraient provoquer la décomposition.
Risques de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter	Hautes températures. Incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les métaux, le sodium, les bases, formaldéhyde, agent oxydant, agents réducteurs, acide perchlorique, l'acide sulfurique. Le permanganate de potassium, aldéhydes, époxydes, fluor, acétylures, borures, les carbures, le phosphore, siliciures, hexalithium disiliciure.
Produits de décomposition dangereux	Contact avec les hypochlorites libère du chlore gazeux. Peut réagir violemment avec des substances incompatibles. Peut libérer des gaz toxiques et/ou inflammables tels que l'hydrogène et de gaz de la phosphine. Des quantités considérables de chaleur peuvent être évolués.

Section 11 - Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Acide chlorhydrique (35%)	2,121 mg/kg (rat)	4,390 mg/kg (souris)	1106 ppm (cochon d'inde, 4 heures)

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Acide chlorhydrique	Désignation de cancérogénicité A4 (chlorure d'hydrogène) ; non classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'acide chlorhydrique est corrosif. Le contact peut provoquer une irritation sévère ou des dommages corrosifs pour la peau, en fonction de la durée du contact et de la quantité d'acide. Les effets vont de la dermatite, photo de sensibilisation, des rougeurs, gonflement, douleur, des cicatrices permanentes, à la mort.

Ingestion Provoque des brûlures graves de la bouche, de l'oesophage et de l'estomac, avec des douleurs consécutive, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, un collapsus circulatoire, et éventuellement la mort.

Inhalation Les solutions d'acide chlorhydrique peuvent facilement libérer des concentrations élevées de gaz de chlorure d'hydrogène, qui est très toxique et corrosif et présente un risque d'inhalation grave.
L'inhalation de même de faibles concentrations est irritant et peut causer la toux, la douleur, l'inflammation et l'enflure des voies respiratoires supérieures. Une exposition sévère peut entraîner une accumulation potentiellement mortelle de liquide dans les poumons (oedème pulmonaire). Les symptômes de l'oedème pulmonaire peuvent être retardés jusqu'à 24 ou 48 heures après l'exposition.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire L'acide chlorhydrique est corrosif pour les yeux. De faibles concentrations de vapeur ou de brouillard peuvent être irritants, provoquant des rougeurs. La vapeur concentrée, de brouillard ou de projections de liquides peuvent provoquer des irritations et des dommages sévères, des brûlures et la cécité permanente.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée L'acide chlorhydrique est pas considéré comme un travail respiratoire ou sensibilisateur de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Les données disponibles ne signifie pas que l'acide chlorhydrique est un mutagène.

Toxicité pour la reproduction Les données limitées disponibles ne indiquent que l'acide chlorhydrique est un toxique pour le développement.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique Solutions d'acide chlorhydrique libèrent le chlorure d'hydrogène, un gaz corrosif. Provoque une irritation des voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	Une exposition prolongée peut causer l'érosion et la décoloration des dents et une inflammation chronique de nez, la gorge et les voies respiratoires. En général, contact avec la peau à long terme avec de faibles concentrations de matières corrosives peut provoquer sec, rouge, peau craquelée (dermatite).
Danger par aspiration	Exposition sévère peut entraîner un œdème pulmonaire et la corrosion des tissus dans le nez et la gorge.
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Acide chlorhydrique	CE ₅₀ (Les algues vertes, 72heures): 0.0492 mg/L	CL ₅₀ (Cyprinus carpio, 96 hr): 4.92 mg/L	CL ₅₀ (Crevette, 48hr): 100-300 ppm
Biodégradabilité	Pas Applicable. L'acide chlorhydrique dissocie dans l'eau.		
Bioaccumulation	Le chlorure d'hydrogène ne pas accumuler dans la chaîne alimentaire.		
Mobilité	Le chlorure d'hydrogène se dissocie en ions chlorure et hydronium dans le sol humide.		
Autres effets nocifs	Extrêmement toxique pour la vie aquatique en abaissant le pH en dessous de 5.5. Dissocie dans l'eau et sera neutralisé par l'alcalinité et le dioxyde de carbone d'origine naturelle. Acid imprégnera le sol, la dissolution du matériau de sol et sera neutralisé peu.		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1789	
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE	
Classe(s) de danger relative(s) au transport	8	
Groupe d'emballage	II	
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.	
Transport en vrac	pas Disponible	
Précautions spéciales	pas Disponible	
Information additionnelle	<u>Groupe d'emballage</u>	<u>Indice de quantité limitée</u>
	II	1 L
	III	5 L

TMD

Autre

Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

La certification NSF.....produit est certifié casher. Le produit est certifié selon la norme NSF/ANSI 60 standard pour le réglage du pH et comme un détartrant à une dose maximale pour ce qui suit :

Acide chlorhydrique 10% : 140 mg/L	Acide chlorhydrique 19% : 74 mg/L	Acide chlorhydrique 28% : 50 mg/L
Acide chlorhydrique 11% : 127 mg/L	Acide chlorhydrique 20% : 70 mg/L	Acide chlorhydrique 29% : 48 mg/L
Acide chlorhydrique 12% : 117 mg/L	Acide chlorhydrique 21% : 67 mg/L	Acide chlorhydrique 30% : 47 mg/L
Acide chlorhydrique 13% : 108 mg/L	Acide chlorhydrique 22% : 64 mg/L	Acide chlorhydrique 31% : 45 mg/L
Acide chlorhydrique 14% : 100 mg/L	Acide chlorhydrique 23% : 61 mg/L	Acide chlorhydrique 32% : 44 mg/L
Acide chlorhydrique 15% : 93 mg/L	Acide chlorhydrique 24% : 58 mg/L	Acide chlorhydrique 33% : 42 mg/L
Acide chlorhydrique 16% : 88 mg/L	Acide chlorhydrique 25% : 56 mg/L	Acide chlorhydrique 34% : 41 mg/L
Acide chlorhydrique 17% : 82 mg/L	Acide chlorhydrique 26% : 54 mg/L	Acide chlorhydrique 35% : 40 mg/L
Acide chlorhydrique 18% : 78 mg/L	Acide chlorhydrique 27% : 52 mg/L	

NSF product use restrictions based on requirements obtained from the NSF website for current requirements.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation

Le 21 octobre 2015

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**